



Déclaration préalable à la CAPD du 1^{er} décembre 2016

Monsieur le Directeur Académique,

Tout d'abord, nous tenons à remercier Philippe SANCHEZ d'avoir accepté d'intégrer notre délégation en Remplacement d' Elisabeth SAUGE.

Comme chaque année, nous sommes réunis aujourd'hui afin d'examiner les promotions des enseignants du 1^{er} degré du département. Depuis toujours, le SE-UNSA dénonce un système d'avancement profondément injuste et inéquitable. En effet, les 3 rythmes en vigueur, Grand-Choix, Choix et Ancienneté pouvaient engendrer un écart de 10 ans pour intégrer le 11^{ème} échelon (soit plusieurs dizaines de milliers d'euros...) entre deux collègues ayant débuté leur carrière la même année. Avec la mise en œuvre des mesures Parcours Professionnels Carrière et Rémunération à la rentrée 2017, cet écart de 10 années se retrouve divisé par 5 puisqu'un maximum de 2 ans pourra désormais séparer ces 2 collègues avant l'accès au dernier échelon de la classe normale. Le SE-Unsa salue très clairement cette avancée à laquelle on peut ajouter l'accès pour tous à la Hors-Classe pour les collègues avec une carrière complète, ou encore l'augmentation des bornes indiciaires. C'est donc clairement une amélioration concrète en termes de rémunération pour tous les enseignants qui se profile à travers l'application de ces mesures.

Pour l'ISAE, nous avons aussi avancé sur son montant atteignant L'ISOE du 2nd Degré, mais nous revendiquons l'ISAE tout TOUS les professeurs des écoles sans exception.

Le PPCR, c'est également une refonte de l'évaluation des enseignants avec la disparition d'un élément dont la subjectivité était également dénoncée par le SE-Unsa depuis de nombreuses années, à savoir la note. L'évaluation positive, tant vantée en ce qui concerne nos élèves, va donc enfin pouvoir s'appliquer aux enseignants qui, comme les élèves, devront donc en tirer un bénéfice professionnel. Nous devons revoir les barèmes départementaux pour prendre en compte cette suppression de la note.

Pour autant, toutes ces « bonnes nouvelles » évoquées précédemment se heurtent à une situation actuelle que l'on peut considérer comme critique si on se réfère à l'état de stress professionnel en ce début d'année scolaire que de très nombreux enseignants du département ont rapporté aux délégués du personnel du SE-Unsa. Application des nouveaux programmes, Livret Scolaire Unique, dossier de suivi de l'élève en difficulté, nouveau fonctionnement des ULIS-école, des SEGPA ? inscription à la formation MAGISTERE complexe via GAIA, conseils « écoles-collège » sollicitation d'enseignants du primaire aux conseils de classe de 6^{ème}, questionnaire face à l'incertitude des inspections cette année... tel pourrait être l'inventaire à la Prévert de cette rentrée 2016 à l'aune de la Refondation de l'Ecole. Le SE-Unsa le

réaffirme ici, cette Refondation était nécessaire lorsque l'on repense à la situation exsangue de l'Education nationale en 2011. Le SE-Unsa revendique également ouvertement sa participation à cette Refondation et à la philosophie de celle-ci et assume en conséquence son application. Cependant, on mesure aujourd'hui l'ampleur du chantier ainsi que le chemin qui reste à parcourir avant que cette application de textes législatifs n'apporte le bénéfice souhaité au système et à nos élèves. Il ne faudrait donc pas qu'une mise en œuvre trop rapide, dont nombre d'enseignants peinent à saisir le sens, n'aboutisse à une dérive bien connue du système éducatif français : une surenchère administrative déconnectée de la réalité du terrain. Trop nombreux sont les témoignages d'enseignants qui vivent mal le fait que bien faire son travail aujourd'hui signifie davantage passer du temps à cocher des cases dans des tableaux à l'occasion de concertations diverses au détriment de leur temps de préparation de classe qu'ils ont le sentiment de négliger. Le SE-Unsa tient donc, Monsieur le Directeur Académique, à vous alerter sur cette réalité et vous invite à en tenir compte. Monsieur le Directeur Académique, les enseignants ont besoin de temps. Du temps pour s'approprier les nouveaux programmes, du temps pour s'approprier sereinement le Livret Scolaire Unique une fois l'efficacité de celui-ci concrétisée : Madame la Ministre s'est d'ailleurs exprimée dans ce sens dans un courrier adressé au SE-Unsa dernièrement en écrivant que l'utilisation de cet outil ne pouvait être imposée aux enseignants avant la fin de l'année 2016. Enfin, les collègues débordent largement des 108 heures...

En outre, nous aimerions vous alerter sur des remontées récurrentes de la souffrance d'enseignants qui depuis un certain nombre d'années constatent, dans le premier degré qu'un nombre d'élèves (qui ne va pas en diminuant) présentent des problématiques comportementales.

De ces attitudes inadaptées : violence, agressivité verbale et physique, à l'encontre des adultes et enfants placent tous les acteurs de cette problématique - enfants, familles et enseignants – en souffrance.

Le sujet n'est pas nouveau, les réponses institutionnelles existent mais elles sont parfois un peu courtes : RASED, PPRE, psychologue, etc ... Le plus souvent, ces enfants restent dans nos classes et sclérosent les apprentissages dans un climat de tension, stressant et anxiogène que plus personne ne peut supporter...

Quelle réponse l'administration peut – elle envisager face à ceux qui souffrent sur le terrain ? Les difficultés évoquées s'ajoutant à l'impossibilité pour les enseignants d'enseigner sereinement aux autres élèves dans l'attente d'apprentissages. In fine, certaines missions de l'Education nationale sont alors parasitées. Depuis 3 ans, le registre santé/sécurité au travail fait état de cette problématique de fond. Nous attendons de la part de l'employeur une meilleure prise en compte de ces difficultés, une vraie réponse en direction des enseignants avec une **orientation dans des structures adaptées** pour le bien-être de ces élèves connaissant des difficultés psychologiques et comportementales, pour le bien-être des élèves dans l'attente d'apprentissages et pour le bien-être des enseignants désireux d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions.

Nous ne pourrions pas terminer cette déclaration sans parler de la situation des accompagnants de nos élèves en situation de handicap. Quelle gestion ? Quelles priorités ? Combien de nos collègues enseignants ont des élèves dans leur classe ayant une notification d'AVS mais sans accompagnement ? Nous demandons régulièrement un groupe de travail départemental spécifique sur ce thème. Nous saluons les actions intersyndicales pour soutenir ce personnel essentiel pour une école toujours plus inclusive.

